



# InitiaDROIT

*Le droit vivant dans la Cité*  
Association Reconnue d'Utilité Publique

## DES AVOCATS BÉNÉVOLES IMPLIQUENT LES ÉLÈVES DANS LA VIE CITOYENNE

InitiaDROIT, **une association sous convention** avec les Ministères de la Justice de l'Education nationale et regroupant des Barreaux partenaires.  
Elle est sans but lucratif et s'inscrit dans le respect des principes de neutralité philosophique, politique et religieuse.

### **Elèves aujourd'hui, citoyens demain !**

Près d'un millier d'avocats bénévoles mobilisés dans leurs Barreaux pour une cause éducative, citoyenne et solidaire.

Ces avocats se rendent dans les classes de collèges et de lycées, avec pour seul objectif de faire prendre conscience aux élèves que le droit est présent dans tous les domaines de la vie.

### **La « méthode »**

Chaque avocat intervient à la demande du professeur pour illustrer les cours d'EMC, via un cas pratique auquel les élèves s'identifient, débattent et proposent des solutions.

La méthode **InitiaDROIT**, originale et interactive est protégée.

### **Une mission d'assistance à l'éducation citoyenne**

Toutes les filières scolaires sont concernées.

Les thèmes d'interventions couvrent des situations diverses et sont conformes aux programmes officiels.

**InitiaDROIT**, c'est

**822** avocats bénévoles  
formés à la méthode **InitiaDROIT**

**2240** heures  
d'intervention en classe

**33 906** élèves  
ayant bénéficié d'interventions d'avocats  
bénévoles l'an passé.



# Les thèmes d'intervention & modalités



## 6ème

- L'identité de la personne
- Les droits et les devoirs de l'enfant
- Le droit au quotidien

## 5ème

- Les discriminations
- De l'incivilité aux agressions volontaires
- La médiation (atelier)
- La protection de l'environnement et risques sanitaires



## 4ème

- Le respect du bien d'autrui
- Harcèlement, racket et violences
- La complicité, la dénonciation et la récidive
- Le vol, le recel et les poursuites pénales
- Les droits de la défense
- Principe de légalité des délits et des peines

## 3ème

- Internet et les réseaux sociaux
- Respect de la vie privée et le droit à l'image
- La vie en entreprise
- La citoyenneté européenne
- La profession d'avocat



## 2nde

- Les principes généraux du Droit
- La laïcité
- La preuve
- La famille et l'autorité parentale
- Contrats et droits du consommateur
- Le droit des étrangers et le droit d'asile

## 1ère

- Avoir 18 ans
- Le contrat de travail
- Le casier judiciaire
- Paix civile et liberté de conscience
- Le devoir de solidarité (fiscal et social)
- Initiation à la plaidoirie / éloquence



## Terminale

- Substances illicites
- Bioéthique et droit médical
- Argent : l'usage abusif
- La violence dans la Société
- Le droit international

Les professeurs intéressés peuvent choisir 2 thèmes par classe et par an et les reporter sur le « tableau des demandes » à télécharger sur le site [initiadroit.com](http://initiadroit.com) à la rubrique « implantations ».



EN2

EN1 / EN2 © Philippe Devermay - MEN

EN1

La durée d'intervention par thème est d'1 heure en collège et de 2 heures en lycée. Dès son affectation, l'avocat bénévole prendra l'attache du professeur pour la mise en place de son intervention (jour, heure...) selon leurs disponibilités communes.

# Le réseau d'InitiaDROIT

## Académies

Depuis 2008 et conformément à la Convention nationale, toutes les académies sont engagées dans un partenariat avec **InitiaDROIT**.

## Barreaux

À ce jour une vingtaine de Bâtonniers ont signé une convention de partenariat pour implanter l'action d' **InitiaDROIT** dans leurs Barreaux.



## Partenariats



Aujourd'hui 21 Barreaux ont signé une convention de partenariat avec **InitiaDROIT**. Les avocats bénévoles de chacun de ces Barreaux interviennent dans les classes de collèges et de lycées situés sur leur ressort.



Signature le 12 septembre 2018 d'une convention avec la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT - Nous intervenons dans les classes sur des thèmes liés à ces thématiques notamment dans des collèges situés en REP de diverses Académies.



Signature le 8 septembre 2012 d'une convention avec le CENTRE PATAY (13ème qui accueille des élèves exclus temporairement de leurs établissements afin d'assurer une continuité du rythme scolaire. Nous intervenons chaque semaine durant toute l'année scolaire.



Signature le 10 décembre 2012 d'une convention avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger. Les avocats bénévoles d'**InitiaDROIT** exerçant dans les grandes villes européennes, mettent peu à peu en place le programme des interventions dans les lycées français du réseau A.E.F.E.

## Ce qu'ils ont retenu...

### Mots d'élèves

- « le droit nous apprend à nous respecter les uns les autres »
- « le droit : c'est pour mon bien »
- « les insultes racistes ne sont pas des paroles anodines »
- « ça nous a appris les rôles du tribunal et de l'avocat »
- « on sera bientôt dans la vie active et le droit nous suivra toute la vie »
- « j'ai compris que mon agressivité pouvait être dangereuse ».

### Mots d'enseignants

- « l'avocat s'est mis à la portée des élèves »
- « le monde judiciaire a paru plus concret aux élèves »
- « les élèves ont découvert des conséquences de leurs actes aucunement mesurées avant »
- « l'ambiance dans la classe a changé depuis le passage de l'avocat »
- « des élèves attentifs et heureux, encore merci ».

### Mots d'avocats bénévoles

- « un bon moment de partage et d'apprentissage »
- « un certain intérêt des élèves pour comprendre l'organisation judiciaire, l'utilité du droit et la profession »
- « j'aime beaucoup faire des interventions, certains élèves se révèlent à cette occasion ».

# Quelques mots



L'association **InitiaDROIT** créée par l'Ordre des Avocats de Paris, à l'initiative du Bâtonnier Claude Lussan, pour familiariser les jeunes avec le droit, connaît un succès et un essor incontestable depuis ses débuts en 1998. (...)

Les avocats, parce qu'ils sont garants des Droits de l'Homme et des Libertés sont les meilleurs interlocuteurs que les jeunes puissent avoir.

L'Ordre des avocats de Paris a toujours manifesté sa volonté d'être « au cœur de la Cité » et d'aller à leur rencontre, sur différentes thématiques, permettant ainsi de les sensibiliser à la présence du Droit omniprésent au sein de notre société, de les responsabiliser et de les préparer à leur vie future et surtout, de contribuer à prévenir et à éviter les comportements déviants.

**InitiaDROIT** permet aux générations futures de devenir des acteurs de la vie citoyenne.

Merci aux 850 Confrères bénévoles qui font **InitiaDROIT**.

**Marie Aimée PEYRON**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris / Présidente d'**InitiaDROIT**



Porter haut l'ambition d'un droit vivant et accessible aux jeunes générations, c'était l'objectif affiché d'**InitiaDROIT** en 2005. Aujourd'hui plus de 800 avocats bénévoles interviennent dans les collèges et les lycées, pour sensibiliser des citoyens en devenir. Matière complexe et savante, le droit contribue à construire le libre arbitre des élèves.

L'engagement croissant des avocats dans ce projet n'est sans doute pas une surprise. Ils jouent un rôle essentiel dans le renforcement de l'Etat de droit. Et si le droit à l'école encourage l'émancipation, il est la condition de réalisation des libertés. Cette initiative doit être soutenue avec force. Le ministère de la justice est un partenaire actif et fidèle d'**InitiaDROIT** depuis sa création. C'est avec un immense plaisir que je soutiens à mon tour ce projet.

**Nicole BELLOUBET** Garde des Sceaux / Ministre de la Justice



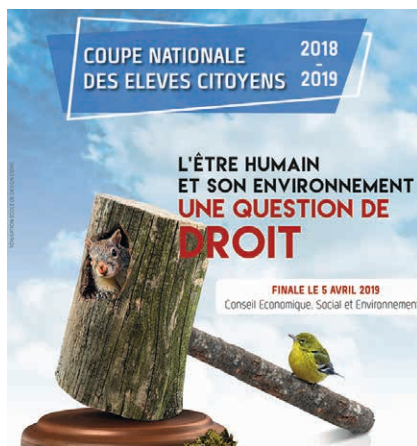
(...) Au même titre que les sciences et les arts, il est essentiel que le droit fasse beaucoup plus partie de la culture des élèves que ça n'a été le cas jusqu'à aujourd'hui. L'association **InitiaDROIT**, qui réunit 850 avocats bénévoles, œuvre en ce sens depuis plus de quinze ans. Je veux en cela particulièrement remercier son Président, ainsi que toutes celles et ceux qui s'engagent à ses côtés. En intervenant auprès de plus de 33 000 élèves, vous contribuez à leur transmettre le sens et les

valeurs de la citoyenneté : liberté, égalité, fraternité. Vous leur faites aussi prendre conscience que l'État de droit est la clé de voute de la démocratie. Ainsi, vous permettez d'éveiller en eux des intérêts nouveaux à former des citoyens et, parmi eux, de futurs juristes.

C'est donc avec volontarisme que l'Éducation nationale vous accompagne dans ce noble travail de transmission de la culture juridique dans nos écoles. C'est une cause essentielle !

**Jean-Michel BLANQUER** Ministre de l'Education nationale

## Participez à la Coupe Nationale des Elèves Citoyens



renseignements [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr)